

n°	COMPOSITEUR	Titre de l'œuvre	n°	COMPOSITEUR	Titre de l'œuvre
01	ALBINONI	Adagio	21	MOZART	Petite Musique de nuit
02	Anonyme	Jeux interdits	22	MOZART	Requiem (1791)
03	BACH	Concerto Brandebourgeois (1721)	23	OFFENBACH	La gaîté parisienne
04	BACH	Toccata en ré (1703 à 1707)	24	ORFF	Carmina Burana (1935-1936)
05	BEETHOVEN	La lettre à Elise (1810)	25	PACHELBEL	Canon (~1680)
06	BEETHOVEN	Symphonie n°5 (1808)	26	RAVEL	Boléro (1928)
07	BEETHOVEN	Symphonie n°9, L'hymne à la joie (1822 à 1824)	27	ROSSINI	Guillaume Tell (1829)
08	BERLIOZ	Symphonie Fantastique (1830)	28	ROUGET DE LISLE	La Marseillaise (1792)
09	BIZET	Carmen, extrait « Les Toréadors » (1875)	29	SAINT-SAENS	Le carnaval des animaux (1886)
10	BIZET	L'Arlésienne (1872)	30	SATIE Erik	Gymnopédie n°1 (1888)
11	CHARPENTIER	Te deum (1688 à 1698)	31	SMETANA	La Moldau
12	DVORAK	Symphonie du Nouveau Monde (1893)	32	STRAUSS R.	Ainsi parlait Zarathoustra (1896)
13	ELGAR	Pump and Circumstance (1901 à 1930)	33	TCHAIKOVSKI	Casse Noisette (1891-1892)
14	FAURE	Requiem (1888)	34	TCHAIKOVSKI	Concerto pour violon (1878)
15	GRIEG	Peer Gynt, extrait « Au matin » (1876)	35	TCHAIKOVSKI	Le lac des cygnes (1875-1876)
16	HAENDEL	Le Messie, extrait « Alleluia » (1741)	36	VERDI	Aïda (1870-1871)
17	HENRY	Messe pour le temps présent	37	VERDI	Nabucco, extr. « chœur des esclaves » (1842)
18	MARLY	Le chant des partisans (1943)	38	VIVALDI	Les Quatre saisons Le printemps (1723)
19	MENDELSSOHN	Songes d'une nuit d'été, extr. « Marche nuptiale » (1843)	39	VIVALDI	Les Quatre saisons L'été (1723)
20	MOZART	La flûte enchantée (1791)	40	WAGNER	La chevauchée des Walkyrie (1856)

Objectif : Construire une culture musicale commune autour de quelques grandes œuvres du répertoire.

Evaluation : L'élève doit être capable de reconnaître chaque œuvre (titre et compositeur), dans un ordre différent. 2 évaluations par trimestre, 40 extraits (noté sur 40 points) avec validation des compétences. A chaque trimestre, la meilleure compétence obtenue sera gardée ainsi que la meilleure des notes. Le niveau de compétence obtenu en 4^{ème} (année scolaire 2023/2024) sera maintenu sauf si l'élève fait mieux en 3^{ème}. Les notes obtenues en 4e ne sont plus valables en 3^{ème}. Tous les élèves de 3^{ème} devront donc refaire l'évaluation au moins 1 fois.

Maîtrise *Insuffisante* (- de 12/40), Maîtrise *Fragile* (12 à 23,5/40), Maîtrise *Satisfaisante* (24 à 31,5/40), *Très Bonne Maîtrise* (32/40 et plus).

A noter 1 : Les élèves de 3^{ème} obtenant « très bonne maîtrise » au 1^{er} trimestre pourront conserver leur note ET leur niveau de compétence toute l'année, sans refaire l'évaluation.

A noter 2 : les évaluations se feront majoritairement sur Pronote en salle informatique. Les élèves devront avoir leur code de connexion.

A noter 3 : les élèves arrivant dans l'établissement en 3^{ème} ainsi que les élèves avec un PAP auront une évaluation adaptée.

Niveau de validation obtenu en 2024/2025 ou note obtenue : (validation écrite par l'élève et non vérifiée par le professeur).